

L'ADIE est un organisme de micro-crédit à destination des petits entrepreneurs indépendants pouvant mettre à disposition des fonds afin de les aider dans leurs projets professionnels.

- Quel profil ? Tous les conducteurs, débutants ou confirmés, détenteurs de la carte VTC
- Quel besoin ? Financement d'un véhicule électrique ou besoin de trésorerie
- Combien ? Un microcrédit jusqu'à 12000 euros avec prêt classique ou option liberté

Titre de la présentation

Offre de financement de l'Adie CUMULABLES pour les chauffeurs VTC

Microcrédit classique :

Jusqu'à 12 000 euros remboursables en 48 mois à un taux d'intérêt entre 8% et 9,74%.

Conditions :

- Ne pas avoir de crédit en cours sur ce projet
- Option liberté : Possibilité de ne pas payer d'intérêts en s'acquittant de frais de dossier plus élevés.

>> Plus d'infos : [Simulateur de l'Adie](#)

Avances remboursables :

Prêt jusqu'à 10 000 euros sans intérêts pour achat ou location d'un véhicule électrique.

Conditions :

- Avoir le statut **Uber Pro** Gold, Platinum ou Diamond
- **Montant max** : Gold = 3000€ / Platinum = 6000€ / Diamond = 10000€
- **Ratio 50/50** max avec un Microcrédit classique

Nos clients locataires peuvent faire appel à l'ADIE dans le cadre d'un accompagnement financier pour régler une facture de réparation véhicule coûteuse ou encore pour solder une importante dette contractée auprès de Flexifleet.

Il leur suffit de prendre contact avec l'ADIE et de leur transmettre la facture des réparations ou encore le montant dû auprès de Flexifleet, leurs 3 derniers relevés de compte bancaires ainsi que les documents justifiant de son activité VTC.

ADIE Métropole

Par téléphone au **09 69 32 81 10** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h

Ou sur internet <https://www.adie.org/> pour simulation de prêt et prise de RDV avec un conseiller